

HABITAT-LOGEMENT

LES AIDES DE LA RÉGION



RÉGION
NORMANDIE

Pour d'une part favoriser la rénovation énergétique des logements, d'autre part élargir l'offre locative, notamment dans les villes moyennes en perte de vitesse économique et démographique, la Région Normandie a mis en place une gamme d'aides à l'habitat et au logement. Tour d'horizon des différents dispositifs pour permettre à chacun de s'orienter vers celui qui correspond le mieux à sa situation...



	Vous êtes BAILLEUR SOCIAL	Vous êtes BAILLEUR PUBLIC (commune, EPCI...)	Vous êtes BAILLEUR PRIVÉ d'un logement collectif (particulier, SCl...)	Vous êtes PROPRIETAIRE OCCUPANT D'UN LOGEMENT EN COPROPRIÉTÉ situé sur un territoire éligible*	Vous êtes PROPRIETAIRE (occupant ou bailleur) d'une maison individuelle (ou futur propriétaire ou SCI familiale)
IDEE Action Construction de logements sociaux durables	<input checked="" type="radio"/>				
IDEE Action Rénovation énergétique des logements sociaux financée par l'Union européenne et par la Région	<input type="radio"/>				
Renforcement de l'offre locative dans les centres des villes moyennes et des bourgs structurants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/>
Convention Région/EPF Normandie Restructuration pour l'habitat	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>			
Convention Région/EPF Normandie Minoration foncière	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>			
Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville	<input type="radio"/>				
Convention Région/EPF Normandie Développement des éco-quartiers		<input checked="" type="radio"/>			
IDEE Action Rénovation énergétique des copropriétés *			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Chèque Eco Energie					<input type="radio"/>

Rénovation de bâti ancien Construction de logement neuf

* **Territoires éligibles** : EPCI éligibles au dispositif IDEE ACTION Rénovation énergétique des copropriétés : communauté de communes Coutances Mer et Bocage (50), communauté d'agglomération Lisieux Normandie (14), PETR du Pays de Bray (76), communauté de communes Côte Ouest Centre Manche (50), communauté d'agglomération Seine Eure (27), communauté de l'agglomération havraise (76), communauté de communes de la région d'Yvetot (76), communauté urbaine d'Alençon (61), communauté d'agglomération du Cotentin (50), Caux Seine agglo (76), Seine Normandie agglomération (27), communauté de communes Bernay Terres de Normandie (27), PETR du Perche ornais (61), communauté de communes Cingal Suisse normande (14), communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon (14), communauté de communes Cœur Côte de Nacre (14), Saint-Lô Agglomération (50), PETR de la Baie du Mont-Saint-Michel (50), communauté urbaine Caen la mer Normandie (14), communauté d'agglomération de la région dieppoise (76).

LES AIDES DE LA RÉGION : + D'INFOS



IDEE Action Construction de logements sociaux durables

Favorise la construction de logements sociaux économes en énergie et respectueux de l'environnement, notamment via l'utilisation de matériaux ayant un faible impact environnemental.

—
Contact : DEEDD, Service Bâtiments durables, 02.31.06.89.05

IDEE Action Rénovation énergétique des logements sociaux

Soutient la rénovation des logements sociaux en haute performance énergétique (niveau BBC Effinergie Rénovation 2009). Financé par l'Union européenne et par la Région.

—
Contact : DEEDD, Service Bâtiments durables, 02.31.06.97.66



Renforcement de l'offre locative dans les centres des villes moyennes et des bourgs structurants

Soutient la réhabilitation ou la création de logements collectifs ou individuels dans les communes de plus de 1 500 habitants ou dotées d'un collège, situées hors des EPCI de Caen, Rouen ou Le Havre. Les logements créés ou réhabilités doivent être énergétiquement performants et le loyer ne doit pas dépasser le plafond de l'Agence nationale de l'habitat (www.anah.fr). Sont également concernés les immeubles dont le rez-de-chaussée est occupé par un local commercial ou professionnel ; les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) et les résidences pour personnes âgées autonomes (résidences-autonomie).

—
Contact : DAT, Service Aménagement, santé et territoires vulnérables, 02.35.52.57.34

Bon à savoir

- **IDEE (Initiative Développement durable Energie Environnement)** : ensemble de dispositifs visant à soutenir les investissements dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et du développement durable.
- **DEEDD** : Direction Energie Environnement Développement durable de la Région Normandie
- **DAT** : Direction Aménagement des territoires de la Région Normandie

Convention Région/EPF Normandie Restructuration pour l'habitat

Soutien au développement d'une offre de logement diversifiée en tissu urbain via des opérations de réhabilitation favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même et encourageant la mixité sociale et intergénérationnelle.

—
Contact : DAT, Service Aménagement, santé et territoires vulnérables,
02.35.52.5734

Convention Région/EPF Normandie Minoration foncière

Permet aux collectivités et bailleurs sociaux d'acheter à moindre coût des terrains portés par l'EPF Normandie et situés dans des secteurs identifiés comme prioritaires pour y construire des logements sociaux individuels ou collectifs ou en location-accession.

—
Contact : DAT, Service Aménagement, santé et territoires vulnérables,
02.35.52.5734

Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Visa à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville. Nature des opérations éligibles : aménagement d'espaces publics, revitalisation et restructuration de locaux et centres commerciaux, construction, extension ou réhabilitation d'équipements publics de proximité (hors équipements scolaires), réhabilitation des parties communes d'immeubles (habitat social collectif ou copropriétés), opérations de résidentialisation d'habitat social, reconstitution du parc de logement social démolis...

—
Contact : DAT, Service Aménagement, santé et territoires vulnérables,
02.35.52.5734

Convention Région/EPF Normandie Développement des éco-quartiers

Prise en charge partenariale d'une partie du déficit d'opération de projets d'éco-quartiers par les collectivités.

—
Contact : DAT, Service Aménagement, santé et territoires vulnérables,
02.35.52.5734

IDEE Action Rénovation énergétique des copropriétés *

Facilite la rénovation énergétique des parties communes des copropriétés dans le cadre d'une approche expérimentale en renforçant les aides attribuées par l'ANAH ou par une collectivité locale (commune, intercommunalité, Département).

—
Contact : DEEDD, Service Bâtiments durable, 02.31.06.9763

Chèque Eco Energie

Permet d'accompagner les particuliers souhaitant améliorer leur confort tout en réduisant leur facture énergétique. Le dispositif comprend deux phases effectuées par des professionnels conventionnés (auditeurs et rénovateurs BBC) : d'abord un audit énergétique global avec proposition de scénarios pour une rénovation efficace sur le long terme, puis réalisation des travaux préconisés par l'audit.

—
Toutes les infos sur cheque-eco-energie.normandie.fr.

